

Retraité et syndiqué.... ...c'est utile !



© Alaoua Sayad - Vie Nouvelle



Il n'y a pas d'âge pour être syndiqué !

1) OUI, il y a beaucoup à faire afin que chacun, en tant que salarié prochainement à la retraite ou comme retraité, partage le fait que d'être syndiqué à la retraite c'est utile !

2) Et pourtant la vie à la retraite démontre que la formule « si on n'a plus de patron on a toujours des revendications » est bien une réalité et qu'en toutes circonstances il ne s'agit pas de rester isolé.

3) En effet, être syndiqué au travail, cela se comprend, en sachant que le fait syndical est loin d'être reconnu dans nombre d'entreprises. Mais avec le syndicat, les délégués, il y a toujours moyen de s'adresser à la direction, au patron, de faire grève et syndiqué ou pas, chacun peut voter lors des élections... mais qu'en est-il à la retraite ?

4) C'est souvent la première question posée : pourquoi être syndiqué à la retraite ? La CGT parmi les retraités pourquoi faire ?



© Pierre Corneloup - Vie Nouvelle

5) Justement parlons-en. Ce sont 80 000 retraités qui ont manifesté, le 28 septembre 2017, dans de nombreuses villes de France, dont 10 000 à Paris à l'appel de 9 organisations de retraités. D'ailleurs, nombreux étaient celles et ceux qui n'avaient pas manifesté depuis longtemps voire jamais. Leur présence en appelle beaucoup d'autres. Il y a lieu également de souligner le fait que 250 retraités ont décidé, dans le cadre de cette journée, d'adhérer à la CGT.

6) Voilà un signe fort du mécontentement face notamment au blocage des pensions et à l'augmentation de la CSG. D'ailleurs les raisons d'exprimer son mal vécu, ses exigences et de manifester restent à l'ordre du jour car les raisons restent entières.

7) La retraite s'accompagne de choix personnels, tels que le besoin de temps libre pour soi et avec d'autres, de temps pour se détendre, avec des loisirs, pouvoir accéder à la culture, pratiquer un sport, se déplacer, voyager, découvrir, ... !

8) Le moins que l'on puisse dire, c'est que, quels que soient les choix, le vécu se heurte, d'une part, à la réalité du montant des pensions et des moyens pour vivre pour chaque retraité et d'autre part, aux conséquences des réformes gouvernementales et patronales entreprises depuis 1993, et à celles qui vont toucher tant le régime général que la retraite complémentaire.

9) Ajoutons les mesures gouvernementales qui pèsent sur le droit à la santé pour tous, le montant élevé des mutuelles, le coût des logements ou le prix des transports, la fiscalité qui s'est modifiée, les 0.3% de la CASA, la réduction de 5€ de l'APL.

10) Les raisons d'être en colère sont donc nombreuses et justifiées. C'est pourquoi dans le même temps, il ne faut pas se laisser impressionner par les propos sur les retraités « riches » et qui coûteraient cher à la société ni de tomber dans le piège toujours tendu des conflits de générations ! C'est bien le vivre ensemble qui est l'aspiration de tous les âges.

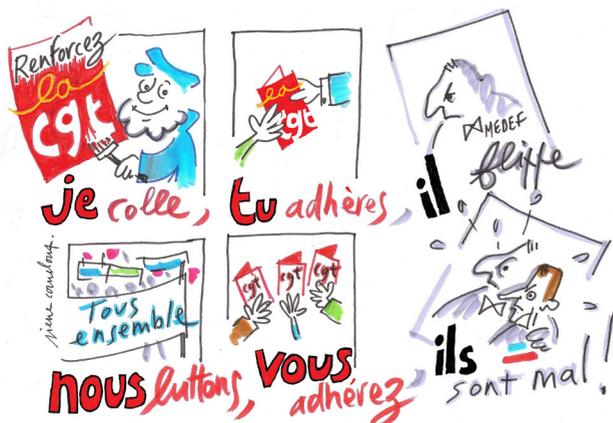
11) La retraite, est un droit toujours à l'ordre du jour afin de défendre son principe de répartition-solidaire, avec les conditions pour l'obtenir, les garanties pour la vivre et les moyens pour la financer à partir des cotisations sociales des salariés et des entreprises. Pour la CGT, ce qui est soulevé, c'est une autre répartition des richesses favorable au progrès social afin que toutes les générations vivent ensemble et dignement. Les moyens existent pour cela au regard des résultats financiers des entreprises et des plus grandes fortunes qui elles grossissent !

12) Dans ces conditions, qui d'autre que le syndicat peut donner aux retraités les moyens de se rassembler, d'informer et de se mobiliser en organisant des délégations dans les mairies, les préfectures, vers les ministères. Des manifestations locales ou nationales ou encore des rassemblements vers les chambres patronales et le MEDEF qui, que l'on soit actif ou retraité, s'occupe toujours des retraites complémentaires et du régime général. Toutes les formes d'interventions et d'actions peuvent être trouvées et utilisées (comme la pétition en ligne) et rassembler du monde.

13) Cela montre qu'il n'y a pas d'âge pour se syndiquer sinon comment faire bouger les lignes sans une CGT plus forte et des mobilisations rassembleuses ? Le faire, c'est se donner les moyens d'être vraiment plus fort, notamment pour la défense de la retraite, pour augmenter les pensions, pour élargir et garantir la couverture de la Sécurité Sociale, de la naissance à la fin de vie.

14) C'est bien à partir des aspirations de chaque retraité et des exigences revendicatives qui rassemblent que la vie à la retraite se défend. Dans ces conditions, être syndiqué CGT à la retraite c'est vraiment utile !

© Pierre Cornetoup - Vie Nouvelle



**La retraite,
la défendre
solidairement et la
vivre dignement !**

Nos revendications

- ▶ Suppression de la hausse de la CSG
- ▶ Augmentation importante des pensions pour rattraper le retard cumulé avec le minimum au SMIC
- ▶ Revalorisation annuelle des pensions au 1^{er} janvier, indexée sur l'évolution du salaire moyen
- ▶ Défense du système de retraite pour le régime général et les retraites complémentaires
- ▶ Rénovation des moyens et des droits afin de garantir la couverture Sécurité Sociale pour tous
- ▶ Défense des services publics sur les territoires